SAINT-ANTONIN en bref

OCTOBRE 2026 NUMÉRO 09 VOLUME 52

Bonjour chères citoyennes, chers citoyens,

Dans le cadre de la réorganisation de l'équipe administrative, une recommandation visant la création d'un poste de directeur·trice du service des finances a été présentée au conseil et approuvée. Un processus de sélection rigoureux a été mené dans le cadre de cette embauche et nous sommes heureux de vous annoncer la nomination de Valérie Mailloux à titre de directrice du service des finances – trésorière de la Ville de Saint-Antonin.

Cette nouvelle ressource contribuera, en premier lieu, à permettre à l'administration municipale de mieux répondre aux exigences liées aux tâches comptables courantes et au fonctionnement administratif de la Ville. La création de ce poste permettra également une meilleure répartition des tâches ainsi qu'une distribution plus uniforme et appropriée des responsabilités entre les différents employés municipaux. Cette nouvelle organisation favorisera une utilisation optimale des compétences de chacun et permettra à tous les membres de l'équipe de contribuer à leur plein potentiel.

Sous un autre ordre d'idée, certains d'entre vous auront remarqué les travaux réalisés à l'intersection de la rue Principale et de la rue du Couvent. Ce nouvel aménagement s'inscrit d'abord dans une démarche visant à sécuriser la zone de débarquement des enfants dans le stationnement du Centre Réjean-Malenfant. Il permettra également de sécuriser la zone d'accès à la porte latérale du centre, qui est fréquemment utilisée dans le cadre de diverses activités.

Finalement, le conseil souhaite exprimer sa déception à la suite de l'annonce du retrait, à court et moyen terme, du projet de nouvelle école dans notre ville. Notre analyse de l'utilisation actuelle de l'infrastructure combinée aux projections de développement de la communauté nous indique un besoin préoccupant d'un établissement supplémentaire afin d'assurer des services essentiels au sein de notre communauté.

Une rencontre avec les services scolaires du Kamouraska et de Rivière-du-Loup a été demandée, pour un projet de relance et nous vous tiendrons au fait des développements dans ce dossier.

Bon mois d'octobre à tous !

NOUS RECRUTONS POUR LES POSTES DE :

mécanicien·ne

directeur·trice général·e et greffier·ère

envoie ton c.v. avant le 6 novembre

communications@st-antonin.ca
ville.saint-antonin.qc.ca/emplois/

BIBLIOTHÈQUE
le Paradis du Livre

Abonnement gratuit en octobre

Dans le cadre de la semaine des bibliothèques publiques qui se tient du 17 au 24 octobre, les nouveaux abonnements seront gratuits tout le mois d'octobre. Profitez en!
Nous vous offrons la plupart des nouveaux romans disponibles dans les librairies, plusieurs magazines et une belle section jeunesse.
Vous pouvez également nous demander des livres disponibles dans le réseau biblio.

Visite au Salon du livre de Rimouski

Début novembre, notre équipe de bénévoles se rendra au Salon du livre de Rimouski pour rencontrer des auteurs, obtenir des dédicaces et faire les achats de nouveautés pour votre plus grand plaisir!

Envie de faire un casse-tête?

La bibliothèque vous propose de venir faire des casse-têtes sur les heures d'ouverture. Venez-vous divertir dans un bel environnement, amenez des amis! Pour les adultes qui s'ennuient et ceux qui veulent entretenir leurs neurones!

Pour rester informé de nos événements et activités, consultez et aimez notre page Facebook.

Votre bibliothèque est située au sous-sol de l'édifice municipal, l'entrée est à l'arrière.
418-862-1056 #225





Sylvie Ratté, responsable

Liste des gagnants Club de lecture d'été 2026

Florence Alexandre 1 an
Jasmine Lamarre 2 ans
Amaia Landé-Verdier 3 ans
Jules Fortin 3 ans
Lydia Alexandre 3 ans
Danna Mercier 4 ans
Charly-Ann Dupuis 4 ans
Ophélia Pratte 4 ans
Élaia Landé-Verdier 5 ans
Alex Laplante 5 ans
Billy Dobson 5 ans
Émile Thibault 6 ans
Mayson Morneau 6 ans
Clément Lamarre 7 ans
Annabelle Dubé 7 ans
Chad Dobson 7 ans
Eneko Landé-Verdier 8 ans
Jeanne Rioux 8 ans
Anne Levesque 8 ans
Lyvia Fortin 8 ans
Amélya Gagnon 8 ans
Antonyn Lamarre 9 ans
Leïa Bouchard 9 ans
Mia April 9 ans
Anne-Laurence Levesque 9 ans
Alexis Michaud 9 ans
Oihan Landé-Verdier 9 ans
Antoine Thibault 9 ans
Élisabeth Rioux 11 ans
Marilou Pelletier 11 ans
Hyppolyte Roy 11 ans
Alice Lavoie 11 ans
Élody Michaud 11 ans
Jessyca Tremblay 12 ans
Rosalie Lagacé 12 ans
Kate Gallant 12 ans
Jade Lecours 12 ans
Maélie Otis 12 ans
Thomas Levesque 13 ans
Juliette Caron 13 ans









Félicitations à tous!

BIBLIOTHÈQUE
le Paradis du Livre



La critique de livres de Myriam

Le M club Patrick Sénécal
704 pages Édition Alire

Est-ce que ça vous est déjà arrivé de lire un livre trop vite et d'avoir l'impression de ne pas avoir eu le temps de l'apprécier? Ce roman est une grosse brique de 700 pages qui se lit trop rapidement.
Si vous avez déjà lu des romans de Patrick Sénécal vous allez retrouver dans celui-ci d'anciens personnages qui ont vieillis. Mais ont-ils bien vieillis?

BIBLIOTHÈQUE
le Paradis du Livre

C'est à Berlin que Philippe et Brandon décident de s'installer pour un blitz d'écriture pour avancer leurs romans respectifs. Brandon est plus aventurier et veut toujours tester de nouvelles expériences. Une rencontre dans un bar très particulier, suivi d'une discussion, les amènera jusqu'au M club.
Iront-ils jusqu'au bout pour écrire leur roman?

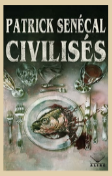
Je suis restée sans mot sur la finale du roman. Je ne pensais jamais que ça allait aller aussi loin! C'est en plein le genre de Patrick Sénécal, la ligne mince entre le bien et le mal. Et moi, dans cette situation, est-ce que j'aurais fait pareil? Voilà la question qu'on se pose après avoir lu la plupart de ses romans!



Suggestions : Tous les livres de Patrick Sénécal

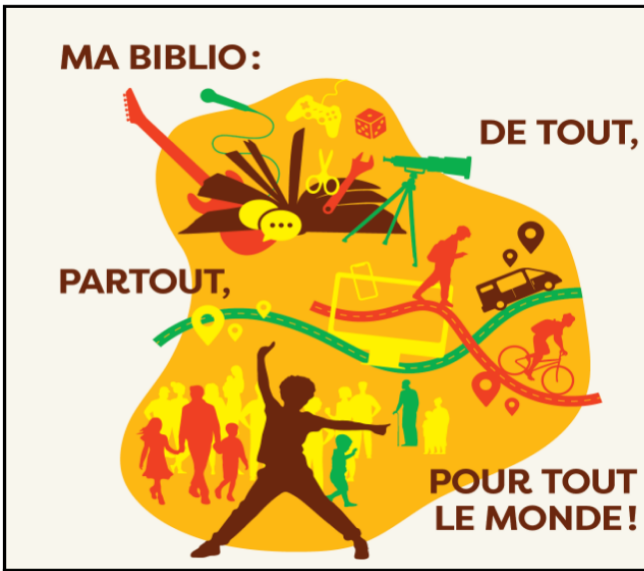
Myriam











Tirage d'un bon d'achat en librairie pour tout ceux qui nous visiterons cette semaine là! Remplissez un coupon!

Un prêt dont vous êtes le héros

Quelle sera votre prochaine aventure ?

Le prêt entre bibliothèques évolue pour vous offrir encore plus de liberté. Accédez à l'ensemble des collections du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, peu importe la bibliothèque, et gérez vos demandes directement en ligne, en tout temps.



TROUVEZ ET RÉSERVEZ VOTRE PROCHAIN LIVRE

Capsule d'information sur les réservations en ligne

Mardi 13 octobre 2026, 19h
Salle Guy Paradis
Biblio Le Paradis du livre

Par notre critique littéraire et bénévole Myriam Malenfant

BIBLIOTHÈQUE le Paradis du Livre

RÉSEAU BIBLIO du Bas-Saint-Laurent

CONCOURS HALLOWEEN

DU 1ER AU 31 OCTOBRE

FAIS LE CHERCHE ET TROUVE À TA BIBLIO ET COURS LA CHANCE DE GAGNER UN BON D'ACHAT EN LIBRAIRIE. POUR LES 0-14 ANS !

LA BIBLIOTHÈQUE PRÉSENTE UNE

NOUVELLE EXPOSITION

de Jean-Marie Gagnon

AQUARELLISTE

Du 16 octobre au 20 novembre 2026

Dans la salle Guy Paradis, sur les heures d'ouverture de la biblio

Sécurité alimentaire



Cet automne, le réconfort s'invite dans les frigos-partagés. Dépose un surplus de pain, de pâtes ou de mijoté. Mets-en!

À Saint-Antonin, *transformons l'abondance en solidarité:*

Vous jardin déborde?
Partagez avec votre communauté grâce aux frigos partagés

2 adresses à votre disposition:

Dép 733
733 Chemin Rivière-Verte

Épicerie du village
309 rue Principale



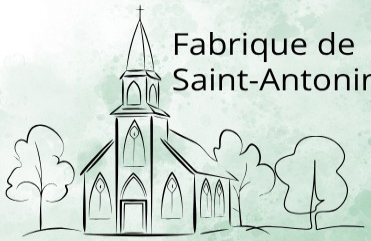
Chère paroissienne,
Cher paroissien,

Bientôt, vous recevrez par la poste une enveloppe concernant la Campagne de financement pour votre contribution financière à la Capitation 2026.

Comme vous le savez, nous avons besoin de ce soutien financier pour le bon fonctionnement de notre fabrique.

L'Assemblée de fabrique et ses divers comités, travaillent tous ensemble pour permettre à la communauté de Saint-Antonin de bénéficier de tous les bons services dont elle a besoin.

Merci, l'Assemblée de fabrique de Saint-Antonin



Les "rendez-vous intergénérationnels", mais qu'est-ce que c'est ???

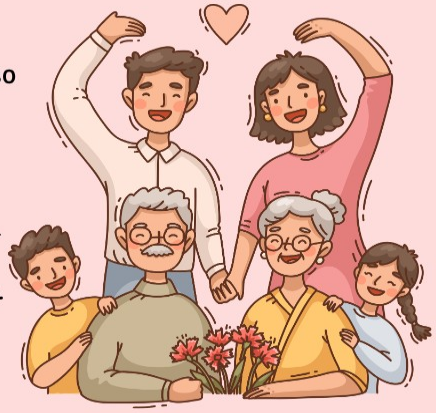
Ce sont 4 à 5 rencontres par année pour toute la famille, incluant grand-parent, oncle, tante et même les adultes sans enfant. Tout ce beau monde se rencontre pour vivre un moment enrichissant, mais aussi amusant tout en faisant l'expérience de valeurs humaines, mais aussi chrétiennes.

L'an passé, au courant de ces rencontres, nous avons créé une œuvre collective pour bien expliquer ce qu'est vivre ensemble, nous avons lavé les balcons de résidents du Manoir Saint-Antonin. Nous avons également accueilli Monseigneur Pierre Goudreault et monté des sapins de Noël près de la sacristie et du presbytère. **Poser des actions bienveillantes autour de soi, ça fait du bien!**

À travers ces rencontres, les jeunes vont pouvoir grandir. Par la suite, ils pourront poursuivre leur quête tout en recevant les divers sacrements.

Donc c'est toute la population qui est invitée à participer à ces rassemblements. Vous pouvez vous joindre à nous n'importe quand au cour de l'année. ***Venez et voyez !***

Voici les dates des rencontres :
Dimanche le 27 septembre 13h30 ou le samedi 3 octobre 9h30
Dimanche le 22 novembre 13h30 ou samedi le 28 novembre 9h30
Dimanche le 24 janvier 13h30 ou samedi le 30 janvier 9h30
Dimanche le 21 février 13h30 ou samedi le 27 février 9h30
Dimanche le 23 mai 13h30 ou samedi le 29 mai 9h30



Les rencontres ont lieu au à la sacristie de l'église Saint-Antonin et la contribution demandée pour l'année est de 25 $ par famille.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter **Myriam au 418-816-1005 ou catechese.stantonin@outlook.com.**

Au plaisir de vous rencontrer!
Comité de formation à la vie chrétienne.

Vous aimeriez faire du bénévolat à Saint-Antonin?

SÉANCE D'INFORMATION présentée par:

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES

BIBLIOTHÈQUE le Paradis du Livre

à la bibliothèque, jeudi 15 octobre 2026 🕒 14 h à 15 h

Découvrez :

- Les services offerts par le Centre d'action bénévole des Seigneuries
- Les possibilités de bénévolat à Saint-Antonin
- Les ressources disponibles pour les organismes et les bénévoles

Entrée libre. Bienvenue à tous.

Vous êtes à la recherche de services pour vous-même ou pour un proche? Venez découvrir ce que le Centre d'action bénévole des Seigneuries peut offrir dans votre région. Transport vers les rendez-vous médicaux, livraison de repas à domicile, aide aux formulaires et déclarations de revenus, service d'appel automatisé Sécuricab ainsi que les visites amicales sont les principaux services disponibles.

Vous souhaitez faire une différence dans votre communauté? Le CAB est à la recherche de bénévoles de Saint-Antonin pour soutenir les citoyens de Saint-Antonin. Que ce soit pour quelques heures par mois ou de façon plus régulière selon vos disponibilités, votre implication contribue directement au mieux-être de votre milieu.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M. Jérémie Pelletier, agent de promotion et de développement de l'action bénévole, au 418-867-3130 ou à l'adresse courriel mobilisation@cabseigneuries.com. Vous pouvez également visiter notre site Web.
https://actionbenevolebsl.org/cab-riviere-du-loup

Le CLUB DES 50 ANS ET +
de Saint-Antonin



Activités à venir:
Souper et soirée dansante 3 octobre 2026
Soirée dansante 7 novembre 2026

Voici les activités à venir du club des 50 ans et plus de Saint-Antonin .

- Le **samedi 3 octobre** 2026 à 17h30 aura lieu le **souper d'ouverture** au Centre Réjean-Malenfant.
  Le coût est de **25 $** pour les membres et **30 $** pour les non-membres incluant la danse en soirée avec Éric Boucher. musicien.
  Le menu à la carte est : soupe, poulet B.B.Q et dessert.
  Aucune réservation de carte pour le souper et les cartes sont en ventes auprès des administrateurs.
  Danse seulement le coût est de 7 $ pour les membres et 8 $ pour les non-membres.
  Pour information Nicole au 418-862-1878 ou Aline au 418-605-1829 poste 400.
- **Soirée de danse le samedi 7 novembre** 2026 à 20h avec Linda April à la musique
- **Cartes de membres** : En septembre débutera la période de renouvellement 2026-2027, je vous contacterai pour ce faire. Pour les personnes qui veulent devenir membre ou avoir de l'information sur les rabais et avantages, vous pouvez déjà me contacter : Hélène Beaulieu 418-714-2370 ou tantilene@hotmail.com, trésorière du club de Saint-Antonin.
- Notre local du 259 rue Principale est ouvert pour cartes et jasette, les mercredis et vendredis de 13h à 16h p.m. Nicole, Noëlline et Normand vous accueillent. Pas besoin d'être membre. Bienvenue à tous.

Comité prière et célébration

Célébration de l'Action de grâce
Le dimanche 11 octobre 2026 à 10 h 30

Nous vous invitons à venir célébrer la splendeur de la création et la générosité de notre Terre lors de la célébration de l'Action de grâce du 11 octobre. Vous êtes conviés à apporter à l'église, des légumes, des fruits, des conserves, des desserts et tout autre produit comestible mais non périssable. Ces denrées seront remises à des familles démunies de notre paroisse. Vous pouvez également remettre un don en argernt.

Devenez bénévole !

Je m'engage...

La communauté de Saint-Antonin a besoin de bénévoles pour s'engager comme membre au niveau de différents comités pour combler les besoins suivants:

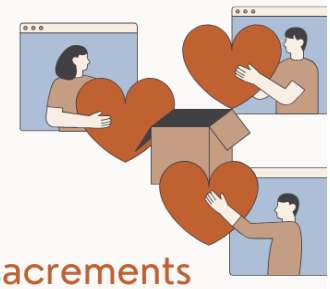
Participer à la préparation des célébrations de Noël, de Pâques ou d'autres activités spéciales

Formation à la vie chrétienne : Catéchèse

-Servir la messe/faire des lectures

-Distribuer la communion

- Participer à l'heure d'adoration
- Aider à la préparation des jeunes aux premiers sacrements et/ou pour les rencontres intergénérationnelles
- S'impliquer pour les célébrations de la parole



Si vous avez le goût de vous investir pour l'un ou l'un des besoins énumérés plus hauts, veuillez communiquez avec la secrétaire du presbytère au numéro de téléphone suivant : 418-862-4301

Les couleurs de l'automne apparaîtront bientôt, il faut prendre le temps de s'en émerveiller. Nous bénissons le Seigneur, de colorer la nature et notre vie...



MANOIR SAINT-ANTONIN

16, ROUTE DE L'ÉGLISE, SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
(418) 605-1829 POSTE 100
MANOIR.ST-ANTONIN@VIDEOTRON.CA

Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 ½ et 4 ½) pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie.
Vous voulez profiter d'un appartement moderne ?
Venez nous visiter !
Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité, en toute sécurité, avec services.

Pour information et réservation :
Gaétan Michaud
418-868-4768

Karen Ouellet
418-605-1829 poste 100
Visites sur rendez-vous.

- **Préposé(e) au service aux tables**

Temps partiel, 15 h/sem, jour et soir, 1 fin de semaine sur deux

Salaire à discuter

Description :

Dresser les tables et servir les repas
Desservir, laver la vaisselle
Mettre de l'ordre dans la salle à manger
Prêter assistance dans la cuisine au besoin
Tenir le poste de garde téléphonique et faire les transferts

Compétences :

Assiduité et ponctualité;
Capacité à travailler en équipe;
Respect des normes, règlements

Pour information et envoyer ton C.V, vous pouvez contacter : Karen Ouellet
418-605-1829 poste 100 ou manoir.st-antonin@videotron.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avis à tous les membres du Club les Amis de la Forêt de St-Antonin, que l'assemblée générale aura lieu le samedi 3 octobre 2026 au local du Club de St-Antonin au 8, rue Pelletier, près de la Caserne d'incendie à compter de 9h30.

Nous comptons sur votre présence afin que vous puissiez prendre connaissance du travail accompli par la direction et vos suggestions seront appréciées.

Bienvenue à tous.

Pour informations : 418-862-0251 / 418-868-9369 cell

DES NOUVELLES DU LOCAL DES JEUNES !

Un énorme MERCI à toutes les personnes qui sont venues nous encourager lors de notre cueillette de canettes!
Les jeunes vous remercient énormément pour votre générosité et votre soutien!

Des rénovations débuteront bientôt au Local! Prenez note que certaines fermetures ou modifications à l'horaire pourraient avoir lieu pendant les travaux. Nous vous invitons donc à suivre notre page FacebooK afin de rester informés de tous les changements.

Vous voulez connaître les activités du mois? Suivez également notre page FacebooK! Plusieurs activités, projets et ateliers seront proposés au cours des prochaines semaines.

Le Local des jeunes, c'est un lieu de rassemblement sécuritaire et supervisé par des intervenants, destiné aux adolescents de 11 à 17 ans.

Les jeunes peuvent y participer à une variété d'activités, de projets et d'ateliers portant sur différents sujets qui touchent leur réalité et leur quotidien à l'adolescence.

1, rue Jean, St-Antonin On a hâte de vous retrouver au Local!
À bientôt les jeunes!

BESOIN D'UN COUP DE MAIN CET AUTOMNE?

La Relève Jeunesse

Services Jeunesse La Relève est là pour vous aider!


Cordage de bois


Ramassage de feuilles


Fermeture du potager

TARIF FIXE : 20 $*

*Pour un terrain ou quantité de taille normale.
Prix à confirmer pour un terrain plus grand.

RÉSERVEZ VOTRE SERVICE

Services Jeunesse La Relève

(581) 673-4033

Info sur l'Info-Loisirs

L'info-Loisirs

L'info-Loisirs est notre dépliant regroupant les activités offertes par le service des loisirs ou réalisées en collaboration avec nos partenaires sur le territoire. Vous y trouverez des activités pour les jeunes, les adultes et les aînés.

SERVICE DES LOISIRS Saint-Antonin

DISTRIBUÉ PAR LA POSTE À TOUS LES CITOYENS, 3 FOIS PAR ANNÉE

🍂 **PROGRAMMATION D'AUTOMNE : VERS LA MI-SEPTEMBRE**

❄️ **PROGRAMMATION D'HIVER : VERS LA MI-DÉCEMBRE**

☀️ **PROGRAMMATION D'ÉTÉ : VERS LA FIN AVRIL**

🧟 Ré-invasion Zombies Saint-Antonin 🧟

17 octobre en soirée

Lors de **l'Évasion Zombies Saint-Antonin** de l'an dernier, vous avez sauver la ville d'une catastrophe. Mieux encore, vous avez aidé notre équipe à capturer un zombie vivant.

Depuis ce temps, le spécimen est gardé dans une cage hautement sécurisée et maintenu sous sédatif pendant qu'un scientifique travaille à développer un antidote définitif pour protéger Saint-Antonin de toute nouvelle menace. Cependant, il y a un détail que personne ne doit connaître...

🤫 Une mission top secrète

La mairesse n'est pas au courant que nous gardons toujours un zombie sur le territoire. Afin d'éviter la panique générale, cette opération doit demeurer strictement confidentielle. Seuls les citoyens les plus courageux seront appelés à participer à cette mission secrète.

Malheureusement, lors des événements de l'année dernière, plusieurs zombies ont envahi le laboratoire et dispersé partout sur le territoire les précieuses ampoules lumineuses contenant les ingrédients nécessaires à l'antidote. Sans elles, le scientifique ne pourra jamais terminer sa formule. Et la situation devient de plus en plus inquiétante...

Les effets du sédatif semblent diminuer et le zombie captif montre des signes d'agitation. Si l'antidote n'est pas complété rapidement, nous risquons une nouvelle invasion.

🎯 Votre mission

Les courageux participants devront :



- ☑ Parcourir le territoire afin de retrouver les ampoules perdues.
- ☑ Remettre les ampoules au scientifique pour qu'il puisse compléter l'antidote.
- ☑ Éviter les zombies qui rôdent toujours dans le secteur.
- ☑ Et surtout... **rester en vie jusqu'à la fin du parcours**.

Le temps presse. Les zombies sont toujours présents. Certains semblent plus rapides, plus rusés et plus affamés que jamais.

Le sort de Saint-Antonin repose encore une fois entre vos mains.

🩹 Trouverez-vous les ampoules manquantes?
🧟 Échapperez-vous aux zombies?
🏃 Survivrez-vous assez longtemps pour sauver la ville avant que les zombies envahissent le Bas-St-Laurent?

Inscrivez-vous sur Qidigo dès le 1er octobre afin de réserver votre place et participer à la Ré-invasion Zombies Saint-Antonin... avant qu'il ne soit trop tard!

Toute personne suffisamment courageuse âgée de **16 ans et plus** peut s'inscrire. L'activité est ouverte aux citoyens de Saint-Antonin, mais aussi aux participants provenant des municipalités avoisinantes et d'ailleurs.

FORT BOYARD

12e ÉDITION

SAINT-ANTONIN

INSCRIPTIONS DÈS LE 1 OCTOBRE PAR LE RESPONSABLE DE TON ÉQUIPE SUR QIDIGO

Équipe de 4 à 6 personnes (18ans et +)
30$ par équipe, places limitées

Soirée du 30 octobre 2026
Dès 19h00 au Centre sportif Desjardins
Pour informations 418-862-1056 poste 217



Responsables des croquignoles
du Centre sportif Desjardins

CAMP DE JOUR

Responsables des croquignoles
du Centre communautaire Michel-Desrosiers



Merci pour l'été 2026!

CINÉ-PARC RENTRÉE RÉTRO

LES 101 DALMATIENS

Cinéparc Rentrée-Rétro : un retour apprécié!
Le comité famille a présenté avec succès la 3e édition du Cinéparc Rentrée-Rétro, un événement gratuit offert aux familles et aux citoyens de Saint-Antonin. Entièrement composé de bénévoles, le comité propose chaque année la projection d'un film familial « rétro » ainsi qu'une cantine à prix abordable dont les profits servent à soutenir ses activités.
Cette année, c'est 93 participants répartis dans une trentaine de véhicules qui se sont réunis pour visionner la version de 1996 du classique Les 101 dalmatiens. Une belle soirée qui a permis aux familles de profiter ensemble d'un moment rassembleur sous les étoiles.
Le comité famille tient à remercier chaleureusement tous les participants pour leur présence. Un merci tout spécial au Centre Routier, qui fournit année après année une remorque servant d'écran géant, ainsi qu'à notre bénévole Cédric pour le prêt du projecteur et, surtout, du système de diffusion radio. Merci également à M. Guay pour l'alimentation électrique ainsi qu'aux bénévoles présents sur le site pour accueillir les participants et les guider au stationnement.
Au plaisir de vous retrouver l'an prochain pour une 4e édition!

Félicitations aux gagnants du tournoi de fin de saison - catégorie U-10 et U-13 - disputé le samedi 29 août dernier à Saint-Cyprien.
De gauche à droite rangée du bas: Thomas Dufour, Philippe Lebel, Jordan Lavoie-Bossé, Jorden Dubé, Maika Chouinard
Rangée du haut: Hayden Boucher, Xavier St-Jean, Logan Dion, Éli Fortin
Justin Morin, entraîneur

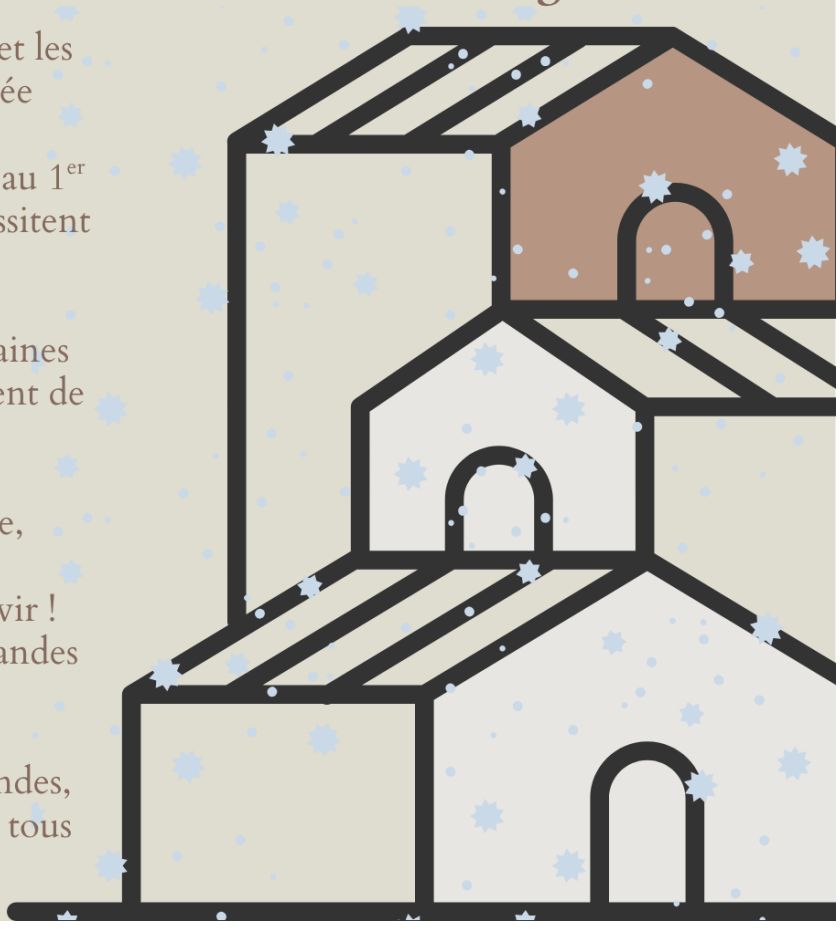


Demande de permis en ligne - Rapide et simple

Formulaire de demande de permis en ligne pour tous travaux
Afin d'éviter des retards, des frais ou des sanctions, nous vous invitons à déposer votre demande de permis en ligne. C'est la façon la plus rapide d'obtenir votre permis!
Pour faciliter vos démarches, nous vous invitons à utiliser l'application disponible sur notre site web « http://ville.saint-antonin.qc.ca » afin de compléter et déposer votre demande de permis en ligne. Pour ce faire, veuillez cliquer sur l'onglet «DEMANDE DE PERMIS » situé dans la section un peu plus au bas de la page d'accueil de notre site internet, et voilà ! Nous communiquerons avec vous pour toutes informations manquantes. L'application est simple et conviviale, vous verrez !
Pour les dossiers plus complexes, le fonctionnaire désigné délivre le permis dans un délai de 45 jours à compter de la date de dépôt d'une demande complète et conforme.
Rencontre avec un inspecteur
Si vous désirez rencontrer un inspecteur, vous devez prendre un rendez-vous en ligne au même endroit que pour la demande de permis ci-haut mentionné, et encore une fois, c'est rapide et simple, vous verrez….

Quand peut-on installer les abris d'hiver pour automobile, les abris temporaires aux portes d'entrée, et les clôtures à neige ?

Les abris d'hiver pour automobile et les abris temporaires aux portes d'entrée ainsi que les clôtures à neige sont autorisés à compter du 15 octobre au 1er mai de l'année suivante et ne nécessitent pas l'obtention d'un certificat d'autorisation. Cependant, les installations doivent respecter certaines normes. (article 10.1.2. du règlement de zonage no 922-26).



Pour de l'information additionnelle, l'équipe du service d'urbanisme de Saint-Antonin est là pour vous servir ! Vous pouvez transmettre vos demandes d'informations par courriel à **urbanisme@st-antonin.ca**.
Au plaisir de répondre à vos demandes, et de bien vous accompagner dans tous vos projets !

7.3 Restauration de la Petite rivière du Loup



En collaboration avec la firme Rivières, OBAKIR a entrepris d'étudier la faisabilité technique, environnementale et sociale de la **restauration d'un tronçon de la Petite rivière du Loup**. Située à Saint-Antonin, cette rivière est un affluent de la rivière du Loup. Comme pour beaucoup d'autres cours d'eau du Québec, le chenal de cette rivière a été déplacé et creusé pour favoriser le bon égouttement des terres. Ces aménagements ont contribué à réduire les fonctions écologiques de la rivière, ainsi que ses échanges hydrologiques avec les milieux humides environnants.

Au cours de l'été 2025, un **important travail de prise de données et de caractérisation écologique** a été réalisé sur le terrain. L'équipe responsable du projet a visité dix-neuf stations situées sur deux segments distincts de la rivière afin d'y effectuer des observations et d'y collecter des données touchant divers éléments : topographie et sols, faune et flore, hydrographie, perturbations anthropiques, etc.

Les données recueillies et les observations terrain ont permis de constater le faible dynamisme de la Petite rivière du Loup et son **incapacité à se rétablir elle-même des dégradations subies**. Un potentiel de restauration d'un tronçon de quelque 5,8 km a également été diagnostiqué. Une **restauration visant le reméandrage ciblé** du cours d'eau est envisageable. Celle-ci permettrait de rétablir de façon durable plusieurs des fonctions écologiques du cours d'eau. Les réaménagements envisagés équivaudraient à restaurer 65 455 m2 de milieux hydriques (méandres abandonnés) et de 74 485 m2 de superficies inondables en milieu humide riverain.

Tout au long du processus, OBAKIR et son partenaire ont consulté et informé les propriétaires des terrains situés dans la zone étudiée. Ceux-ci ont donc participé à l'**élaboration concertée du scénario de restauration** proposé.

Au cours de l'été 2025, un important travail de prise de données et de caractérisation écologique a été réalisé sur le terrain par la firme Rivières et Obakir afin de restaurer un tronçon de la **Petite rivière du loup située à St-Antonin.**

Le chenal de cette rivière a été déplacé et creusé pour favoriser le bon égouttement des terres par le passé.

L'équipe responsable du projet a visité le pourtour afin de colliger la topographie et les sols, la faune et la flore, l'hydrographie et les perturbations anthropiques.

Les données recueillies révèlent son incapacité à se rétablir elle-même des dégradations subies. Les réaménagements envisagés équivaudraient à restaurer 65 455 m2 de milieux hydriques (méandres abandonnés) et de 74 485 m2 de superficies inondables en milieu humide riverain.

Ces travaux furent réalisés à **St-Antonin,** chez nous!

Service de la gestion des eaux et des infrastructures hydriques

Saint-Antonin

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS ÉLECTRISANTS

AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur et de vos piles au moins 2 fois par année, en appuyant sur le bouton d'essai ;
- Installez au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol ;
- Remplacez votre avertisseur de fumée 10 ans après la date indiquée sur votre appareil ;
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.

CERTIFICATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Assurez-vous que vos appareils électriques sont certifiés au Canada. Ils doivent porter l'un des symboles suivants :

APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Lisez le manuel du fabricant avant d'utiliser l'appareil et suivez toujours les consignes ;
- Respectez le dégagement minimal requis (celui-ci peut différer d'un appareil à l'autre) ;
- Suivez le temps d'utilisation recommandé par le fabricant (p. ex. : pour votre couverture électrique chauffante) ;
- Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

APPAREILS ENDOMMAGÉS

- Remplacez tout appareil endommagé, usé ou non conforme ;
- Vérifiez régulièrement l'état de vos appareils et des fils électriques ; un fil effiloché ou abîmé peut causer un début d'incendie ;
- Ne coupez pas la troisième broche de mise en terre d'une fiche électrique.

MODIFICATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Ne modifiez jamais un appareil électrique ;
- Confiez la réparation de vos appareils électriques à un spécialiste certifié.

CHARGEUR

- Utilisez le chargeur fourni par le fabricant ou un chargeur certifié (p. ex. : cUL, cSA) ;
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge ;
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense ;
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre.

RALLONGES

- Utilisez les rallonges comme une solution temporaire uniquement ;
- Assurez-vous de garder les rallonges dégagées. Évitez de les coincer sous un tapis ou derrière un meuble.

MULTIPRISES

- Branchez-y uniquement des appareils à faible consommation d'électricité et privilégiez les multiprises avec disjoncteurs intégrés.

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- Gardez tout matériau combustible (rideaux, tentures, meubles, etc.) à une distance minimale de 15 centimètres du chauffage mural ;
- Si vous utilisez un chauffage d'appoint, choisissez un modèle muni d'un arrêt automatique, installez-le à au moins 1 mètre de distance de tout matériau combustible et branchez-le directement dans la prise murale.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA MAISON

- Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux touchant l'électricité ;
- Laissez toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique et contactez un électricien si le panneau dégage une chaleur anormale ;
- Si un fusible saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente pour ce bris, faites inspecter le fusible par un maître électricien.

SAVIEZ-VOUS QUE PLUS DE 23 % DES INCENDIES DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS SONT CAUSÉS PAR LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ?

Québec.ca/prévention-incendies

Bâtir l'avenir

Québec

RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES **SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE**

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin et visionner les séances sur la chaîne YouTube *Ville de Saint-Antonin (@VilleSt-Antonin).*

ERRATUM

Prendre note que , dans le Saint-Antonin en bref du mois d'août 2026 à la page 17, à l'article adoption du règlement 937-26 concernant un emprunt pour l'achat et installation d'un système de réfrigération pour la patinoire du centre sportif, il est résolu à la MAJORITÉ et non à L'UNANIMITÉ.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AOÛT 2026

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés:

- Du **1er au 31 août 2026** au montant de **277 319,69 $;**

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- Du **1er au 31 août 2026** au montant de **176 686,86 $;**

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville de Saint-Antonin autorise le paiement des comptes pour le mois de d'août au montant de **454 006,55 $.**

DIRECTION GÉNÉRALE

TRANSFERTS DE POSTES BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT les écarts constatés entre les prévisions budgétaires et les résultats réels de certains postes de revenus et de dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter des ajustements au budget de l'exercice financier 2026;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise la trésorière à effectuer les ajustements budgétaires présentés au tableau intitulé *« Transferts de postes budgétaires - Septembre 2026 ».*

ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURE 6TEM TI

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Antonin requiert de façon régulière des services professionnels en informatique ;
CONSIDÉRANT qu'il est financièrement avantageux d'acquérir une banque d'heures afin de bénéficier d'un taux horaire réduit ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'achat d'une banque de 100 heures auprès de la compagnie 6tem TI, au coût de 9 000 $, plus les taxes applicables.

DEMANDE D'APPUI FINANCIER—ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande d'aide financière de l'Association du cancer de l'Est du Québec ;
CONSIDÉRANT que l'Association du cancer de l'Est du Québec est très importante dans notre région pour les services aux personnes atteintes du cancer et à leurs proches concernant le support à la lutte contre le cancer ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie une aide financière de 250,00 $ à l'Association du cancer de l'Est du Québec.

REMBOURSEMENT HONORAIRES PROFESSIONNELS—AUDIT CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN

CONSIDÉRANT que les normes comptables imposent à l'auditeur indépendant de la Ville de faire l'audit des états financiers de tous les organismes liés à une municipalité locale ;
CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Antonin désire fournir un appui financier à la Corporation de développement de Saint-Antonin ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le versement d'une contribution financière de 7 062,37 $ à la Corporation de développement de Saint-Antonin en remboursement des factures pour la préparation de leurs états financiers 2025 afin de les soutenir financièrement.

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION POUR L'APPUI FINANCIER À LA CORPORATION DE LA VILLE DE SAINT-ANTONIN

CONSIDÉRANT que, par la résolution 2026-04-107, la ville de Saint-Antonin souhaitait apporter un appui financier à la corporation de développement de Saint-Antonin.
CONSIDÉRANT qu'après réévaluation de la situation, il y a lieu d'annuler cette résolution et de ne pas donner suite à l'engagement financier qui y était prévu ;

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin annule la résolution 2026-04-107 relative à l'octroi d'un appui financier à la Corporation de développement de Saint-Antonin ;
QUE la Ville de Saint-Antonin ne verse pas le montant de 17 500 $ qui était prévu dans ladite résolution.

RELANCE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE
CONSIDÉRANT le développement important que connaît la Ville et la croissance actuelle et projetée de sa population ;
CONSIDÉRANT que les élèves fréquentant actuellement l'école sur le territoire de la Ville sont accueillis dans des installations préfabriquées, lesquelles ne constituent pas une solution permanente et adaptée aux besoins de la communauté ;
CONSIDÉRANT que la Ville considère essentiel de maintenir une offre scolaire de qualité sur son territoire et souhaite éviter que ses élèves soient éventuellement dirigés vers des établissements situés dans d'autres municipalités ;
CONSIDÉRANT que la construction d'une nouvelle école constitue un projet prioritaire et structurant pour l'avenir de la Ville et de sa population ;
IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal réaffirme fermement sa volonté de voir se réaliser une nouvelle école sur le territoire de la Ville et demande au Centre de services scolaire de relancer et prioriser les démarches nécessaires à la concrétisation de ce projet ;
QUE le Centre de services scolaire soit invité à collaborer avec la Ville afin d'établir les prochaines étapes et un échéancier permettant de faire progresser concrètement le projet de construction ;
QUE le maire et la direction générale soient autorisés à effectuer toutes les représentations nécessaires auprès du Centre de services scolaire, du ministère de l'Éducation et de toute autre instance concernée afin de faire reconnaître l'importance et le caractère prioritaire de ce projet ;
QUE le service scolaire prenne en considération le fait que la ville a déjà disponibilisé un terrain pourvu des services d'aqueduc et d'égout ;
QUE la ville et le service scolaire de Kamouraska et Rivière-du-Loup conviennent d'un mécanisme de communication pour que les élus soient informés judicieusement des développements de cet important projet ;
QUE la ville demande à avoir une rencontre dans les plus brefs délais avec le service scolaire de Kamouraska et Rivière-du-Loup afin d'établir les mesures à prendre concernant la construction d'une future école.

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS
EMBAUCHE D'UNE POMPIÈRE VOLONTAIRE MARIANNE PROULX
CONSIDÉRANT que les besoins du service de la sécurité publique se font grandissants d'année en année afin d'être en mesure de fournir une force de frappe adéquate dans le respect du schéma de couverture de risque ;
CONSIDÉRANT que Madame Marianne Proulx a postulé pour être pompière à temps partiel au sein de la caserne 13 ;
CONSIDÉRANT que le comité de sélection a émis une recommandation favorable aux membres du Conseil de ville pour l'embauche de Madame Marianne Proulx au poste de pompière volontaire ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin embauche Madame Marianne Proulx à titre de pompière volontaire ;
QUE les conditions d'embauche et salariales soient en fonction des ententes préétablies dans la politique concernant les statuts, salaires et traitements des pompières et pompiers à temps partiel du service de protection contre les incendies de Saint-Antonin.

EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE VINCENT VAILLANCOURT
(Retrait de monsieur Yannick Tremblay)
CONSIDÉRANT que les besoins du service de la sécurité publique se font grandissants d'année en année afin d'être en mesure de fournir une force de frappe adéquate dans le respect du schéma de couverture de risque ;
CONSIDÉRANT que Monsieur Vincent Vaillancourt a postulé pour être pompière à temps partiel au sein de la caserne 13 ;
CONSIDÉRANT que le comité de sélection a émis une recommandation favorable aux membres du Conseil de ville pour l'embauche de Monsieur Vincent Vaillancourt au poste de pompier volontaire ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin embauche Monsieur Vincent Vaillancourt à titre de pompier volontaire ;
QUE les conditions d'embauche et salariales soient en fonction des ententes préétablies dans la politique concernant les statuts, salaires et traitements des pompières et pompiers à temps partiel du service de protection contre les incendies de Saint-Antonin.

OCTROI D'UN CONTRAT ÉQUITÉ SALARIALE
(Retour de monsieur Yannick Tremblay)
CONSIDÉRANT que la Ville doit procéder au maintien de l'équité salariale conformément aux exigences de la Loi sur l'équité salariale ;
CONSIDÉRANT que l'entreprise Lussier propose un service clé en main pour réaliser l'ensemble des étapes nécessaires à la conformité du maintien de l'équité salariale ;
CONSIDÉRANT que le mandat comprend notamment la réalisation des travaux, la préparation des documents d'affichage et la production du rapport requis ;
CONSIDÉRANT que l'entreprise Lussier se porte garante de la réalisation des travaux auprès de la CNESST ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie à l'entreprise Lussier le mandat pour la réalisation du maintien de l'équité salariale de la Ville, conformément à l'entente de service, au montant de 6 420,00$ plus les taxes ;
QUE la directrice des ressources humaines et communication soit autorisée à signer l'entente de service et tout document requis pour donner suite à la présente résolution.

NOMINATION DE CHANTAL BOUCHARD AU POSTE D'ADJOINTE À LA TRÉSORERIE
CONSIDÉRANT que madame Chantal Bouchard occupait précédemment les fonctions de trésorière de la Ville de Saint-Antonin ;
CONSIDÉRANT la création du poste de directrice du service des finances - trésorière au sein de la Ville de Saint-Antonin ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer une adjointe à la trésorerie afin d'assurer une gestion saine et efficace des deniers publics ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme madame Chantal Bouchard au titre d'adjointe à la trésorerie.

CRÉATION DU POSTE DE GESTIONNAIRE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCÉRATIVES ET DE PLEIN AIR
CONSIDÉRANT le développement des loisirs de Saint-Antonin et l'accroissement des activités sportives de plein air offertes sur son territoire ;
CONSIDÉRANT la diversité et l'importance des infrastructures sportives de plein air à gérer et à entretenir ;
CONSIDÉRANT qu'il est opportun de créer un poste afin d'assurer la gestion, la coordination et le suivi des différentes infrastructures sportives de plein air de la Ville ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin crée et ouvre le poste de gestionnaire des infrastructures sportives, récréatives et de plein air ;
QUE les conditions salariales et les modalités d'emploi applicables soient celles prévues à la politique administrative et salariale des employés-cadres ainsi qu'au contrat de travail.

NOMINATION STÉPHANE BOURASSA AU POSTE GESTIONNAIRE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCÉRATIVES ET DE PLEIN AIR
CONSIDÉRANT la résolution concernant l'ouverture du poste de gestionnaire des infrastructures sportives, récréatives et de plein air ;
CONSIDÉRANT que monsieur Stéphane Bourassa remplit toutes les conditions nécessaires afin de combler ce poste et détient de nombreuses années de service au sein de la Ville ;
CONSIDÉRANT que le comité de sélection a émis une recommandation favorable aux membres du Conseil de ville pour l'embauche de cette personne ;
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la directrice des ressources et des communications à débuter le processus de dotation pour le poste de directeur.trice des loisirs ;
QUE les conditions salariales et les modalités d'emploi applicables soient celles prévues à la politique administrative et salariale des employés-cadres ainsi qu'au contrat de travail ;

AFFICHAGE DU POSTE DU DIRECTEUR.TRICE DU SERVICE DES LOISIRS
CONSIDÉRANT que suite à la nomination de monsieur Stéphane Bourassa au poste de gestionnaire des infrastructures de plein air, le poste de directeur.trice du service des loisirs est vacant ;
CONSIDÉRANT qu'il est opportun de combler ce poste afin d'assurer la planification, la coordination et le développement des activités et services relevant du secteur des loisirs ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin ouvre le poste de directeur.trice des loisirs ;
QUE les conditions salariales et les modalités d'emploi applicables soient celles prévues à la Politique administrative et salariale des employés-cadres ainsi qu'au contrat de travail.

AFFICHAGE DU POSTE DIRECTEUR.TRICE GÉNÉRAL ET GREFFIER
CONSIDÉRANT qu'actuellement, le poste de directeur général et greffier est occupé par intérim ;
CONSIDÉRANT qu'il est opportun de pourvoir ce poste de façon permanente afin d'assurer la stabilité et la continuité de la direction générale de la Ville ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'ouverture d'un poste de directeur.trice général.e et greffier.e ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'ouverture d'un poste de directeur.trice général.e et greffier.e;
QUE les conditions salariales et les modalités d'emploi applicables soient celles prévues à la politique administrative et salariale des employés-cadres ainsi qu'au contrat de travail ;
QUE la direction soit autorisée à entreprendre les démarches nécessaires afin de procéder au recrutement pour ce poste.

FIN DE PROBATION DIRECTRICE DE LA GESTION DES EAUX ET DES INFRASTRUCTURES HYDRIQUES
CONSIDÉRANT que Madame Geneviève Pigeon a été embauchée à titre de directrice du service de la gestion des eaux et des infrastructures hydriques le 22 juin 2026 dernier;
CONSIDÉRANT que Madame Geneviève Pigeon a complété sa période de probation et que le directeur général par intérim est très satisfait de son travail ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie la permanence à Madame Geneviève Pigeon à partir du 15 septembre à titre de directrice du service de la gestion des eaux et des infrastructures hydriques.

FIN DE PROBATION INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT que Madame Geneviève Pigeon a été embauchée à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement le 22 juin dernier ;

CONSIDÉRANT que Madame Geneviève Pigeon a complété sa période de probation et que le directeur général par intérim et le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement sont très satisfait de son travail ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie la permanence à Madame Geneviève Pigeon à partir du 15 septembre à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement.

RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 936-26 RELATIF À LA SÉCURITÉ ET À LA PROTECTION DU PARC FORESTIER

(Monsieur Yannick Tremblay se retire)

Le conseiller Mathieu Tremblay donne avis qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le règlement # 936-26 relatif à la sécurité et à la protection du Parc Forestier.

Ce règlement a pour objet d'officialiser la création du parc Forestier ainsi que d'établir des normes visant la sécurité et la protection des citoyens à l'intérieur du parc.

Il dépose ce projet de règlement.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 356 de la loi sur les cités et villes, sera disponible sur le site Internet de la ville, dans la section Projet de règlement et pourra être consulté au bureau de l'hôtel de ville.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 939-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 922-26

Le conseiller, Alain Turcotte, donne avis qu'il sera soumis, pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil, le Règlement numéro 939-26. Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage en vigueur afin de corriger certaines inadvertances, de préciser certaines dispositions et d'apporter des ajustements à divers articles à la lumière des difficultés rencontrées lors de son application.

Il dépose ce projet de règlement.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 356 de la loi sur les cités et villes, sera disponible sur le site Internet de la ville, dans la section Projet de règlement et pourra être consulté au bureau de l'hôtel de ville.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 940-26

(Retour de monsieur Yannick Tremblay)

Le conseiller, Alain Turcotte donne avis qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le règlement numéro 940-26 décrétant la fermeture d'une partie non ouverte de la route des Roches.

Il dépose ce projet de règlement.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 356 de la loi sur les cités et villes, sera disponible sur le site Internet de la ville, dans la section Projet de règlement et pourra être consulté au bureau de l'hôtel de ville.

ADOPTION 1ER PROJET DE RÈGLEMENT 939-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 922-26

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage numéro 922-26 de la Ville de Saint-Antonin est en vigueur depuis le 22 avril 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier son règlement de zonage numéro 922-26 ;

CONSIDÉRANT QUE la ville souhaite modifier quelques articles ;

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée de consultation publique aura lieu le 13 octobre 2026 à 19 h 00 au Centre Sportif Desjardins situé au 21 rue Pelletier à Saint-Antonin ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommande au conseil les modifications présentées au présent règlement ;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture ;

IL EST RÉSOLU QUE le premier projet du « Règlement numéro 939-26 modifiant le règlement de zonage numéro 922-26 » soit adopté.

TRAVAUX PUBLICS

OCTROI D'UN CONTRAT AJOUT D'UNE DALLE RÉFRIGÉRÉE PHASE 2– AJOUT D'UN REFROIDISSEUR

CONSIDÉRANT que la ville de Saint-Antonin désire procéder aux travaux d'achat et installation d'un nouveau refroidisseur pour la dalle réfrigérée de la patinoire du Centre sportif Desjardins ;

CONSIDÉRANT que ces travaux constituent la phase 2 du projet d'ajout de la dalle réfrigérée réalisé en 2025 ;

CONSIDÉRANT que suite à l'offre de service reçue de la compagnie R+O énergie, la compagnie s'engage à fournir les services professionnels pour les plans et devis préliminaires, les plans et devis définitifs, les services durant la construction et la production des plans « Tel que construit » ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroi le contrat à compagnie R+O énergie concernant les plans ainsi que la surveillance des travaux pour l'ajout d'une dalle réfrigérée phase 2 - ajout d'un refroidisseur au montant de 47 700 $ plus les taxes applicables.

OCTROI D'UN CONTRAT PAVAGE RUE LEVASSEUR

CONSIDÉRANT que la ville de Saint-Antonin souhaite réaliser des travaux visant à corriger la détérioration du revêtement de chaussée de la rue Levasseur et à assurer la pérennité de l'infrastructure routière municipale ;
CONSIDÉRANT que l'intervention comprendra le planage du revêtement existant, la pose d'un nouvel enrobé bitumineux ainsi que l'aménagement de bordures de pavage afin d'améliorer le drainage et la durabilité de la chaussée ;
CONSIDÉRANT que trois soumissions ont été reçues et analysées ;
CONSIDÉRANT que la soumission de 9456-5215 Québec inc. (Pavage Cabano) représente la soumission la plus basse et conforme reçue pour la réalisation des travaux ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroi le contrat concernant le pavage de la rue Levasseur à la compagnie 9456-5215 Québec inc. (Pavage Cabano) pour la somme de 45 411,00$ plus les taxes applicables.

AUTORISATION DE PAIEMENT DÉBROUISSAILLAGE BORD DES ROUTES

CONSIDÉRANT que le débroussaillage du bord des routes et des fossets a été fait au mois de juin et août 2026 ;
CONSIDÉRANT la réception de la facture 3321 de l'entreprise Guy et Pascal Dubreuil Inc. ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la somme de 26 075,00 $ plus les taxes applicables à la compagnie Les entreprises Guy et Pascal Dubreuil Inc.

AUTORISATION DE PAIEMENT AJOUT D'UN RÉGULATEUR DE PRESSION

CONSIDÉRANT les travaux relatifs à l'ajout d'un régulateur de pression sur le rue Commerciale ;
CONSIDÉRANT que les travaux réalisés font l'objet d'une recommandation de paiement numéro 1 ;
CONSIDÉRANT que la recommandation de paiement a été vérifiée et recommandée par la compagnie Bouchard service conseil ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de 73 397,12 $ moins la retenue de 7 339,71 $ pour un total de 66 057,41 $ à la compagnie Excavations Bourgoin Dickner.

GESTION DES EAUX

AUTORISATION DE PAIEMENT CHLORATECH

CONSIDÉRANT que la compagnie Chloratech effectue l'entretien des appareils de mesure et de dosage du chlore utilisés dans les installations municipales ;
CONSIDÉRANT que la facture reçue comprend l'entretien des équipements ainsi que la fourniture d'une sonde neuve pour la mesure du chlore ;
CONSIDÉRANT que ces interventions et le remplacement de la sonde sont nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement et la fiabilité des équipements de traitement de l'eau potable ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro E302871 de Chloratech au montant de 1 463,50 $ plus les taxes applicables.

URBANISME

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LOTIR 0.5 HECTARE

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'autorisation auprès de la C.P.T.A.Q., concernant une demande d'autorisation pour l'utilisation d'un terrain en zone agricole à une fin autre que l'agriculture sur le lot 4 900 802 et 4 900 804 du cadastre officiel du Québec ;
CONSIDÉRANT que les lots 4 900 802 et 4 900 804 sont situés entièrement en zone agricole, en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ;
CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions applicables de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la Ville de Saint-Antonin doit transmettre un avis à la Commission relativement à la demande d'autorisation ;
CONSIDÉRANT que l'article 58.2 de la Loi prévoit que l'avis transmis par la Ville à la Commission doit être motivé en tenant compte des critères prévus à l'article 62 de la Loi, des objectifs de la réglementation municipale et de la conformité de la demande à celle-ci ;
CONSIDÉRANT que la demande présentée est conforme au règlement de zonage municipal présentement en vigueur sur le territoire de la Ville de Saint-Antonin;
CONSIDÉRANT que le potentiel agricole du lot visé et des lots avoisinants ne sera pas affecté ;
CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande est limitée à 5 000 mètres carrés (0,5 hectare) et que cette superficie correspond à la superficie maximale pouvant être utilisée à des fins résidentielles dans le cadre du droit ou de l'autorisation invoqué en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ;
CONSIDÉRANT que la vocation agricole sera maintenue sur le reste de la superficie des lots 4 900 802 et 4 900 804, laquelle est présentement boisée ;

IL EST RÉSOLU **QUE** le Conseil municipal de la Ville de Saint-Antonin recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder la demande d'autorisation visant le lotissement d'une superficie maximale de 0,5 hectare (5 000 m²) sur les lots 4 900 802 et 4 900 804, afin de permettre la séparation d'une résidence de la terre agricole et la création du lot projeté 6 739 414 ;
QUE la présente résolution constitue l'avis de la Ville de Saint-Antonin transmis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec conformément aux dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

OUVERTURE D'UN COMPTE « MON DUPROPRIO » SUR UNE PLATEFORME IMMOBILIÈRE
CONSIDÉRANT que l'entreprise duProprio offre un service d'affichage pour les projets immobiliers sur sa plateforme web ;
CONSIDÉRANT que cette plateforme immobilière est visitée par les milliers d'internautes provenant de partout au Québec qui cherchent des propriétés à vendre ;
CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Antonin souhaite promouvoir les vingt terrains prêts à construire et à vendre dans le développement résidentiel de la rue des Châtaignes ;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'ouverture d'un compte « Mon duPropio » sur la plateforme web de duProprio au coût de mille onze dollars et soixante-treize sous (1 011,73 $) taxes incluses par année ;
QUE le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, Monsieur Éric Lemieux, soit mandaté pour compléter les informations et téléverser les photos des terrains à vendre sur la rue des Châtaignes sur le compte « Mon duProprio » de la Ville.

LETTRE D'INTÉRÊT MUNCIPAL POUR UN PROJET PHAQ ET DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE
(Monsieur Jean D'Amour se retire)
CONSIDÉRANT que le manque de logements abordables est présent sur le territoire de la Ville de Saint-Antonin;
CONSIDÉRANT que la Ville souhaite appuyer un projet dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ);
CONSIDÉRANT que la Ville a produit une lettre d'intérêt municipal relativement à ce projet;
CONSIDÉRANT que le conseil municipal autorise madame Martine St-Pierre, maire suppléante, à signer ladite lettre d'intérêt municipal au nom de la Ville;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise madame Martine St-Pierre, maire suppléante, à signer, au nom de la Ville de Saint-Antonin, la lettre d'intérêt municipal requise dans le cadre du projet présenté au Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ).

LOISIRS
RENFOULEMENT DE LA PETITE CAISSE DES LOISIRS
CONSIDÉRANT que la petite caisse des loisirs a été utilisée pour les activités de l'été et du camp de jour ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renflouer cette petite caisse ;
IL EST RSÉOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la trésorière à émettre un chèque au montant de 1 284,40 $ pour le renflouement de la petite caisse à 1 500 $.

AUTRES SUJETS
- PARC ÉOLIEN
- GUICHET AUTOMATIQUE

PÉRIODE DE QUESTIONS
Quelques questions ont été posées par l'assemblée et répondues par le conseil municipal.
LEVÉE DE LA SÉANCE À 20H53.



Le jardin du monde

La nourriture rassemble, rapproche et unit. Partager un repas est une façon simple d'en apprendre davantage sur ses voisins et ses amis.

Dans un contexte d'immigration, elle devient aussi un véritable point de rencontre culturel et un puissant vecteur d'intégration.

À Rivière-du-Loup, la Manne rouge fait pousser bien plus que des légumes grâce à son jardin communautaire aux racines multicolores. Sous la coordination de Véronique Bourassa, des familles venues d'horizons variés, Cameroun, Tunisie, Algérie, Mexique, Haïti, Île Maurice, La Réunion, s'y rencontrent et cultivent ensemble.

Jean-Marie et Fideline, originaires du Cameroun, comme la famille Jacobo du Mexique, y trouvent un lieu d'échange, de partage et de découvertes.

Au-delà des récoltes, ce jardin fait pousser des liens, des échanges et un véritable sentiment d'appartenance.

La diversité nous unit.

En collaboration avec le gouvernement du Québec.



Brûlures d'estomac ?

voici 7 conseils pour les réduire.

1. Limitez les aliments gras, épicés, sucrés ou acides.
2. Prenez des repas plus petits, mais plus fréquents.
3. Mangez lentement et mastiquez bien.
4. Faites de l'eau votre boisson de choix.
5. Évitez les vêtements ajustés à la taille.
6. Attendez de 3 à 4 heures après un repas avant de vous coucher.
7. Réduisez votre niveau de stress.

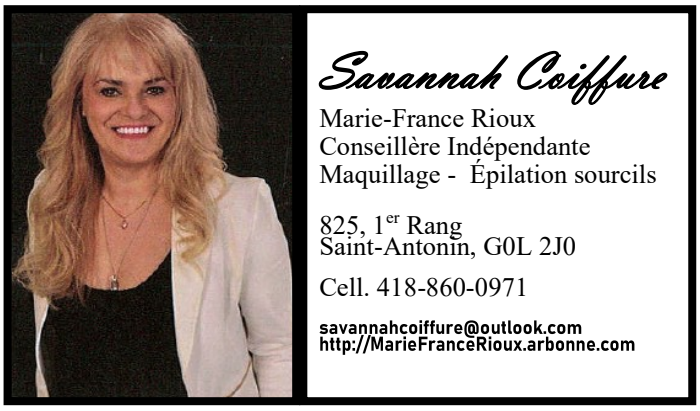


Les pharmaciens affiliés à Uniprix sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Nous somme fiers d'offrir aux nouveaux entrepreneurs qui s'installent à Saint-Antonin 6 mois de parution de leur carte d'affaire dans le Saint-Antonin en bref, gratuitement.
Contactez nous à communications@saint-antonin.ca pour en profiter !















L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants.



Nous sommes là pour vous

24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale

1 800 363-9010

GARAGE M. Fournier inc.

NAPA AUTOCARE

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, Qc G0L 2J0

Tél.: 418 862-7328

TAMISAGE RIVIÈRE-DU-LOUP

1166, rang 1
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Jocelyn Rossignol
tamisagerdl@hotmail.ca

Tél.: 418 862-2325
Fax: 418 862-1890
RBQ: 5596-0967-01

LES VIANDES du marchand
CHOIX · FRAÎCHEUR · QUALITÉ · SAVEUR
LESVIANDESDUMARCHAND.COM

LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
418-867-1721
INFO@VIANDESDUMARCHAND.COM
LESVIANDESDUMANCHAND.COM

IMPRIMER!E L'IMPRESSION

ON EST LÀ AVEC *vous*, POUR *vous* DEPUIS *"1987"*!

445, rue Lafontaine, Rivière-du-loup - G5R 3C1
communication@imprimerielimpression.ca
418 862-4348

CHEMINÉES DE L'EST

• RAMONAGE • INSPECTION • RÉPARATION • INSTALLATION

418 732-6570 • 418 860-2100
info@cheminees delest.com
www.cheminees delest.com

LES CONSTRUCTIONS Guy Sénéchal Inc.

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
564, 1er Rang St-Antonin, (Québec) G0L 2J0
info@constructionguysenechal.com
Licence RBQ:5602-6818-01
Tél.: 418-867-3892
Cell.: 418-714-8019

ENTRETIEN DG
PELOUSE NETTOYAGE TAILLE DE HAIES



ESTIMATION GRATUITE
Prop: David Guillemette
418 551-9662

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

NOUVEAU
UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE
À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- échanger de la marchandise achetée en ligne



Lieu: 310 rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Stationnement de la MRC de Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence

l'Eucalyptus
Sylvie Lalancette

Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi sur FB: facebook.com/AtelierEucalyptus
Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

EMBELLISSEMENT
RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBQ : 2412-8245-67
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par tardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3
Tél.: 418 862-0203
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel : info@embel-rdl.com

Nettoyeur Couturière Plus

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1
418 862-0606

Couture
- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage
- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antonin
418-862-2668
418-867-4493

Les Verres B. Ouellet
ACCRÉDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES
SERVICE MOBILE PARE-BRISE
Cell.: 418 894-4057
Bur.: 418 868-1803
Bernard Ouellet, propriétaire
INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE
37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)
Une équipe d'expérience, un souci d'excellence
Saint-Antonin 418 862.9593
Saint-Philippe 418 498.3071
PLOMBERIE COMMERCIAL
CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL TRAITEMENT D'EAU SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL ASPIRATEUR CENTRAL
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascaldumais.com

Saint-Antonin
UNE VILLE FIÈRE DE SES ENTREPRENEURS

Friperie Angélique
POINT DE DÉPÔT DE VÊTEMENTS
pour collecte
735-J Chemin Rivière-Verte
et
261 rue Principale

Toujours présent!
BERNARDGENEREUX.CA
BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA

SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

CENTRE RÉJEAN-MALENFANT
305, rue Principale

CENTRE C. MICHEL-DESROSIERS
712, Chemin R-Verte

GYMNASE ÉCOLE LANOUETTE
18, rue du Couvent

CENTRE SPORTIF DESJARDINS & SALLE BERGER
21, rue Pelletier

Pour réservation, contactez Mélissa Boucher,
418-862-1056 # 210

IMPORTANT

COMMUNICATIONS DE LA VILLE



RÉPERTOIRE MUNICIPAL (418) 862-1056

Mairie, Denis Fortin **#215**
maire365@st-antonin.ca
Direction générale, Jean D'amour **#213**
Jean.damour@st-antonin.ca
Directeur des travaux publics, François Viel **#218**
fviel@st-antonin.ca
Directrice du service des finances - Trésorière, Valérie Mailloux **#209**
vmailloux@st-antonin.ca
Adjointe à la trésorerie, Chantal Bouchard **#212**
finances@st-antonin.ca
Directrice des ressources humaines et des communications, Gabrielle Thibault **#234**
communications@st-antonin.ca
Gestionnaire des infrastructures sportives, récréatives et de plein air, Stéphane Bourassa **#220**
sbourassa@st-antonin.ca
Coordonnatrice aux loisirs , Maude Boucher **#217**
loisirs@st-antonin.ca
Responsable de la Bibliothèque, Sylvie Ratté **#225**
biblio@st-antonin.ca
Directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, Éric Lemieux
elemieux@st-antonin.ca
Inspectrice en bâtiment et en environnement, Yolaine Lebel **#216**
urbanisme@st-antonin.ca
Inspectrice en bâtiment et en environnement, Geneviève Pigeon **#223**
urbanisme@st-antonin.ca
Directrice du service de la gestion des eaux et infrastructures hydriques, Geneviève Pigeon **#223**
gpigeon@st-antonin.ca
Directeur du service incendie, Yvan Rossignol **#224**
yrossignol@st-antonin.ca
Préventionniste en sécurité incendie, Alexandre Michaud **#241**
preventionniste@st-antonin.ca
Secrétaire à la perception, Mélissa Boucher **#210**
reception@st-antonin.ca
Greffière adjointe, Caroline Pinguet **#211**
greffes@st-antonin.ca

Saint-Antonin